

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 30 (1892)  
**Heft:** 43

**Artikel:** Le Dézaley et ses vigneronns : peintures de Bocion et Bonnet  
**Autor:** Bocion / Bonnet  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-193202>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50  
 six mois . . . 2 fr. 50  
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

### LES ABONNEMENTS

datent du 1<sup>er</sup> janvier, du 1<sup>er</sup> avril, du 1<sup>er</sup> juillet ou du 1<sup>er</sup> octobre.

### Le Dézaley et ses vigneron.

Peintures de Bocion et Bonnet.

Dans sa séance de lundi dernier, le Conseil communal a entendu la lecture de l'intéressant rapport de la commission chargée d'examiner la gestion de la Municipalité pour l'exercice de 1891. La partie concernant les *Domaines* nous fournit des renseignements curieux sur les vigneron du Dézaley, renseignements qui nous donneront l'occasion d'ajouter ici quelques particularités sur ce beau vignoble.

Le *Dézaley de la Ville* ou les *Abbayis* a été créé grâce aux travaux pénibles et persévérants des pauvres moines de Montherond ; et voici, d'après M. V. Tissot, ce que raconte la chronique :

C'était vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle. Un jour que l'évêque de Lausanne, Guy de Marlanie, était en tournée pastorale dans les villages de Lavaux, il fut étonné de l'apparence sauvage et inculte de cette partie de ses États. Le contraste était d'autant plus frappant, que, tout autour de ce désert, des vignes superbes étalaient leurs grappes dorées au soleil du bon Dieu.

De retour à Lausanne, un soir que l'évêque Guy, les pieds sur les chenêts, contemplait avec douceur, à la lueur de la flamme, la belle couleur de topaze d'un verre débordant de vin de Lavaux, sa pensée se reporta sur les pentes rocheuses qui dominent Cully, connues déjà alors sous le nom de *Dézaley*. Il se demanda si l'on ne pourrait pas tirer parti de leur position exceptionnelle. Cette idée l'obséda toute la nuit. Le matin, il se leva en souriant comme un homme qui a trouvé le moyen de réaliser un grand projet. Il prit une feuille de parchemin et écrivit aux trois monastères de Haut-Crêt, Montherond et Hauterive pour engager ces moines à entreprendre les travaux nécessaires à la plantation de la vigne sur les côtes abruptes du Dézaley, moyennant quoi il leur octroyerait la moitié des futurs vignobles.

Les abbés acceptèrent, et au mois de mars suivant, des détachements de religieux se montrèrent armés de piques et de haches sur les hauteurs de Cully. Et pendant douze ans ils creusèrent le rocher, ils amenèrent des pierres et de la terre, ils travaillèrent sans relâche !

Avec ces gigantesques murs d'étalement, s'élevèrent aussi les murs non moins solides des bâtiments destinés à servir de demeure aux moines. Sur les uns et les autres les siècles ont passé sans en changer beaucoup l'as-

pect : terrasses de vignes et le corps principal des anciennes habitations des religieux sont encore aujourd'hui comme au lendemain de leur achèvement. Seuls, les propriétaires ont changé : depuis la Réformation, les vignobles du Dézaley appartiennent à la commune de Lausanne, et les deux bâtiments — le Dézaley-dessus et le Dézaley-dessous — construits par les moines, à mi-côte de la colline, sont devenus la demeure des vigneron.

Le Dézaley de la Ville, fait remarquer le rapport de la commission de gestion, est cultivé depuis l'année 1860 par Georges Grandchamp, aidé actuellement par François Barraud.

Georges Grandchamp est l'arrière-petit-fils d'un nommé Siméon Grandchamp, qui devint vigneron du Dézaley de la Ville en 1744. Dès lors, cette même famille n'a pas cessé d'occuper cet emploi.

Georges Grandchamp est le chef d'une véritable dynastie de vigneron. Ceux du *Dézaley d'Oron*, Henri Bron et Adrien Chappuis, sont ses neveux ; et ceux du *Burignon*, Charles Leyvraz et Louis Dufour, sont ses gendres.

D'un autre côté, le second vigneron du Dézaley de la Ville, François Barraud, allié Grandchamp, est, par sa femme, un parent éloigné de Georges Grandchamp.

Il y a, par conséquent, plus d'un siècle que cette même famille Grandchamp réside sur les terres de la commune de Lausanne, « et certes, dit le rapport que nous citons, d'aussi longs et loyaux services sont un véritable titre de gloire. »

Le même rapport consacre aussi quelques lignes aux fresques bachiques qui ornent la porte intérieure de la grande cave du *Dézaley de la Ville*, fresques qui sont dues aux pinceaux de MM. Bocion et Bonnet. Il exprime le désir de voir ces peintures restaurées par un peintre dévoué.

A ce propos, nous nous permettons de dire qu'une démarche faite dans ce but auprès de MM. les frères Vuillermet, ces peintres à la fois si qualifiés et si aimables, nous paraîtrait avoir grande chance de réussite. On sait, du reste, combien ils s'intéressent vivement à tout ce qui a trait à l'histoire, aux traditions et aux vieux édifices de notre pays ; les deux

beaux albums du *Vieux Lausanne*, qu'ils ont édité récemment, en sont une preuve assez convaincante.

Ajoutons que ces peintures murales nous représentent de bons gros moines occupés à la manœuvre des pressoirs. De joyeux dégustateurs leur tiennent compagnie, ce sont d'autres moines sous le froc desquels on reconnaît facilement les traits de MM. Joël, ancien syndic de Lausanne ; Maget, municipal ; Delavaux, boursier ; Mathey, inspecteur des vignes, etc., ainsi que les vigneron du Dézaley.

Ces peintures, nous dit-on, datent de 1869.

### Une légende qui s'en va.

Chacun connaît cet épisode de la bataille de Fontenoy, dans laquelle les gardes françaises se trouvèrent tout-à-coup à cinquante pas de la masse formidable et compacte de l'armée anglaise. A ce moment, nous dit l'histoire, un officier anglais, lord Hay, crie en s'avancant hors des rangs :

— *Messieurs les gardes françaises, tirez les premiers !* Alors un officier français, M. d'Auteroches, lieutenant de grenadiers, sort aussi des rangs, et le saluant de l'épée :

— *Monsieur, lui dit-il, nous ne tirons jamais les premiers, tirez vous-mêmes !*

Les Anglais ne se le firent pas répéter ; ils exécutèrent un feu roulant qui emporta le premier rang de l'armée française tout entier : 600 soldats et 52 officiers tombèrent morts ou blessés.

On a toujours considéré ce qui se passa entre les deux officiers dont nous parlons comme un échange de politesse. « C'était de tradition dans l'armée française, dit Ed. Tournier ; on laissait toujours, par courtoisie, l'avantage du premier feu à l'ennemi. »

Mais voici que d'après un ouvrage qui vient de paraître en Angleterre, et qui a fait quelque sensation, ces phrases n'auraient jamais eu la signification chevaleresque qu'on leur attribue depuis tantôt un siècle et demi. La réponse de l'officier français : *Messieurs, nous ne tirons jamais les premiers, tirez vous-mêmes,*